



**BTS Banque session 2005 EP 3 : Economie générale et économie d'entreprise
Corrigé indicatif**

CAS PERRIER

PREMIERE PARTIE : TRAVAIL METHODOLOGIQUE (10 points)

1.1 Etapes, atouts de la croissance de l'entreprise Perrier

- Fin 19ème s. : Création de l'eau minérale « Perrier »
- 1903 : Reprise de l'entreprise par un entrepreneur britannique avec un design inhabituel pour une bouteille
- Après 1945 : Construction d'une usine
- Création d'une verrerie~association-contenu/contenant (1973)
- Mercatique dynamique- Publicité inventive
- Sponsoring, évènements sportifs
- Usine automatisée
- Exportation au niveau mondial
- 1989 : 1ère marque d'eau minérale
- Groupe Perrier comprend 110 sociétés
- 1992 : OPA de Nestlé

1.2 Identifiez et analysez les facteurs qui expliquent cette croissance.

Le groupe Perrier a assuré sa croissance grâce à :

- une différenciation (design de la bouteille, politique commerciale, sponsoring et politique de communication)
- une recherche d'innovation notamment dans le processus de production en associant le contenant et le contenu. Il s'agit d'une diversification dans une logique de filière
- une diversification géographique en cherchant à conquérir de nouveaux marchés

1.3 Quelles ont été les décisions concernant le groupe Perrier et qui ont été prises suite à l'OPA lancée par Nestlé Waters France en 1992 ? Expliquez les objectifs recherchés.

Les principales décisions sont relatives à la suppression d'emplois (avec 4 plans sociaux) afin de renforcer la rentabilité.

Une augmentation des investissements (automatisation de l'usine)

Le lancement de nouvelles eaux minérales.

Par ailleurs, NWF a dû céder un certain nombre de marques qui étaient auparavant détenue par Perrier afin de respecter les lois de la concurrence.

Ces décisions ont pour but de diminuer les coûts, d'augmenter la rentabilité et d'accroître la différenciation des produits (notamment de la verrerie).



1.4 Comment analysez-vous la situation actuelle du groupe Perrier

Le groupe est dans une situation d'incertitude. Quelle est sa place au sein du groupe Nestlé ? y aura-t-il cession d'actifs ? le groupe Perrier est redevenu rentable alors que l'acquisition en 1992 a été réalisée à un prix faible

Les choix antérieurs sont remis en cause (bouteille en verre remplacée par une bouteille en plastique). Certes de nouveaux débouchés sont prévus pour la verrerie, mais seront-ils suffisants pour justifier l'existence de cette usine.

Enfin le groupe Perrier apparaît comme peu rentable par rapport à d'autres marques du groupe Nestlé.

DEUXIEME PARTIE : DEVELOPPEMENT STRUCTURE (10 points)

Pour les pays membres de l'U.E.M., les politiques économiques de relance sont-elles encore envisageables ?

Introduction :

- Phrase d'accroche : construction européenne ou rappel historique sur les premières politiques de relance
- Définition :
 - les politiques économiques : définition de moyens mis en œuvre par un gouvernement en cohérence avec les objectifs fixés (carré magique de Kaldor)
 - Les politiques de relance sont des politiques essentiellement conjoncturelles qui visent à soutenir le niveau de l'activité économique. Les objectifs essentiels sont la croissance économique et la lutte contre le chômage.
- Problématique : en France, la dernière politique de relance date de 1981 elle visait à contrarier la montée d'un chômage conjoncturel en soutenant la demande. Depuis ces politiques ont été évoquées mais jamais mises en œuvre. Alors que la croissance des pays membres de l'UEM par rapport à celle connue par d'autres pays (Etats-Unis) la question de l'actualité de ce type de politique se pose. Les pays ont-ils l'autonomie de la définition des objectifs et des moyens

Annonce du plan :

Les politiques de relance sont encore envisageables

Elles sont fortement contraintes du fait d'interdépendances entre les Etats

I. les politiques nationales de relance sont envisageables car elles peuvent être efficaces

A. Quels sont les objectifs des politiques de relance centrée sur la demande

Elles partent de l'idée selon laquelle le niveau de la production et donc la croissance dépend de la demande.

- rappel théorique : elles sont d'inspiration keynesienne. Elles visent à soutenir le niveau de l'activité économique par une intervention de l'Etat qui peut être soit directe (régulation économique, dans laquelle l'Etat exerce une action sur la demande par le biais de ses dépenses et d'un déficit budgétaire) soit indirecte par le biais d'une redistribution (fiscalité, prélèvements sociaux) afin de redistribuer du revenus vers les agents économiques qui ont la propension à consommer la plus élevée.
- Ces politiques se heurtent à des limites notamment le déficit de la balance commerciale qu'il faut financer et qui peut amener une dépréciation de la monnaie. Mais cette limite est-elle encore pertinente alors que les pays de la zone Euro n'ont plus à intervenir directement pour soutenir le taux de change



B. Les politiques de relance centrées sur l'offre

Elles partent de l'idée selon laquelle le niveau de la production et donc la croissance dépend des conditions de productions. Plus la rentabilité est forte, plus la production sera soutenue. Il convient donc d'améliorer les conditions de production. Cela passe par une baisse des coûts de production (fiscalité, charges sociales) D'une façon générale, on peut observer une tendance à une baisse des charges pesant sur la production, (taux d'IS notamment)

Il y a une contradiction entre les deux manières d'envisager la relance (Offre et demande), mais en plus en plus elles doivent s'inscrire dans un contexte d'économie ouverte qui pose des contraintes plus fortes. Par ailleurs, les politiques de relance visent à lutter contre un chômage conjoncturel alors que certains économistes mettent en avant plutôt une cause structurelle pour expliquer le chômage (formation) ; Les politiques de relance sont alors inefficaces.

II. les marges de manœuvre sont limitées dans un contexte d'économie ouverte

A. respect du pacte de stabilité

Définition du pacte de stabilité

Quels sont ses objectifs

Quels sont les critères mis en avant (taux d'inflation, déficit public <3%, dette publique contrainte). Cela limite le recours à des politiques qui prôneraient un accroissement des dépenses publiques avec déficit public. Cela contraint également une baisse de la fiscalité qui ne serait pas accompagnée d'une baisse des dépenses publiques.

La France et l'Allemagne ont été rappelées à l'ordre par les autorités européennes.

Les politiques de relance doivent être concertées. En effet, les autorités européennes ont mis en avant un objectif de lutte contre l'inflation, qui peut contrarier un objectif de lutte contre le chômage conjoncturel (courbe de Philips, carré magique de Kaldor)

B. Le problème de la contrainte extérieure

Définition de la contrainte extérieure. Les pays sont soumis à des risques tels que les importations massives, une remise en cause de la valeur de la monnaie. Ces risques subsistent mais entre la zone Euro et le reste du monde.

Conclusion :

Les politiques de relance sont fortement contraintes et exigent une parfaite coordination au niveau européen.